

Réf: Dossier 162967

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONTRACTANT GENERAL DE COTE D'IVOIRE »
en abrégé « CGCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY M'BADON,
Lot 1, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONTRACTANT GENERAL DE
COTE D'IVOIRE » en abrégé « CGCI »

Objet : - Contractant général du Bâtiment
- Bureau d'étude
- Management de projet
- Conseil, Audit du bâtiment
- Assistance à maîtrise d'ouvrage

Et généralement, comme conséquence de l'objet social, toutes opérations techniques industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières, immobilières, administratives, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus définies et susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement ainsi que de développer et d'exercer toutes activités se rattachant à l'objet de la société, que celles-ci soient liées ou non aux objectifs ci-dessus mentionnés.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY M'BADON,
Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M CASTILLON VINCENT PASCAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11140 du 09/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68079/GTCA/RC/2022 du 09/12/2022

